

BÂTIMENTS : INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Le Département de Drôme et la préfecture de la Drôme ont lancé en octobre 2022 des travaux de rénovation thermique sur le bâtiment de la préfecture et de l'Hôtel du Département. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la préfecture, ces travaux d'un montant total de 12 M€ ont été financés à hauteur de 4,4M€ par le Conseil départemental. Ils ont été inaugurés ce mercredi 13 décembre par la Présidente du Département, Marie-Pierre MOUTON et le préfet de la Drôme Thierry DEVIMEUX.

Environ 60% de consommations énergétiques en moins ! C'est le résultat obtenu grâce aux travaux de rénovation thermique réalisés à l'Hôtel du Département entre octobre 2022 et décembre 2023. Ces travaux qui entrent dans le cadre du plan de performance énergétique (PPE) de 2021 du Département comprenaient le changement de toutes les menuiseries, l'isolation extérieure de la façade nord et intérieure de la façade sud, le remplacement du complexe d'étanchéité et l'isolation des toitures ainsi que l'installation de ventilation double flux. Ils répondent à l'obligation de réduire de 60 % la consommation d'énergie d'ici 2050 pour les bâtiments de plus de 1000 m², inscrite dans la loi de transition énergétique de 2015. Cette isolation devrait permettre de réduire d'environ 60 % les besoins énergétiques du bâtiment.

Panneaux photovoltaïques

En complément de ces travaux, environ 250 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit. Ces panneaux devraient couvrir près de 15 % du besoin énergétique du bâtiment. Pendant la durée des travaux, environ 100 agents du Département des services communication, ressources humaines et finances ont été relogés dans l'ancien bâtiment d'Enedis, situé rue du Colonel Beltrame. Débutés en août 2022 ces travaux sont terminés pour les locaux de l'Hôtel du Département et se termineront en février 2024 pour la préfecture. Le retour de l'ensemble des agents du Département aura lieu à partir du 8 Janvier sur le site de l'Hôtel du Département.

Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« En tant qu'acteur des transitions, le Département est exemplaire dans la gestion de ses bâtiments. Depuis 2010, nous avons adopté quatre plans de performance énergétique, pour un montant de 24,6M€. Ces plans ont pour but d'améliorer l'efficacité des bâtiments. En plus de contribuer à la préservation de l'environnement, ils permettent de réaliser d'importantes économies. Dans le contexte actuel de forte augmentation des coûts de l'énergie, ce choix s'avère payant. »**



Crédit photo : François Rey - Département de la Drôme